

RESUME

La profession de masseur-kinésithérapeute est encadrée par un ordre depuis quelques années. Cet ordre récent marque une évolution de la profession. Il l'encadre, la défend et la met en valeur, il paraît donc important que les professionnels s'y intéressent et en connaissent le fonctionnement. Mais sa jeunesse et son caractère obligatoire peuvent rendre subjective la représentation qu'en ont les praticiens. En effet, chacun réagit différemment au changement. Ainsi, de l'inconnu peut naître la crainte. C'est pour cela que certains thérapeutes peuvent être sur la défensive.

Cette étude, menée sur 22 masseurs-kinésithérapeutes, permet de comparer leur connaissance de l'ordre et la théorie afin de voir si la représentation qu'ils en ont permet une relation de confiance.

Les résultats obtenus montrent certaines lacunes et idées reçues de la part des professionnels. Malgré tout, la plupart connaissent les grandes lignes mais laissent entrevoir un désintérêt et un rejet de cet organisme.

Il y aurait donc besoin d'informer les praticiens d'une autre façon, de manière à les intéresser et à les impliquer davantage.

Mots clés : Masseurs-kinésithérapeutes, ordre, représentation, connaissance, entretien semi-directif